

TRANSPARENCE DES PÊCHES

ASSURER UNE GESTION DURABLE DES PÊCHES ET **PRÉVENIR** LA PÊCHE
ILLICITE, NON DÉCLARÉE ET NON RÉGLEMENTÉE



EU IUU FISHING COALITION

IUUwatch.eu

À PROPOS DE LA EU IUU FISHING COALITION

Les membres de la EU IUU Fishing Coalition (Environmental Justice Foundation (EJF), Oceana, The Nature Conservancy, The Pew Charitable Trusts et WWF) travaillent ensemble depuis 2014 pour inciter l'UE à jouer un rôle moteur dans l'amélioration de la transparence et de la gouvernance des pêches à l'échelle mondiale, afin de mettre un terme à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN).



POURQUOI LA TRANSPARENCE DES PÊCHES EST-ELLE SI IMPORTANTE POUR LUTTER CONTRE LA PÊCHE INN ?

Les produits de la mer constituent une source essentielle de protéines primaires pour environ 3 milliards de personnes et l'une des denrées alimentaires les plus précieuses commercialisées dans le monde. Les chaînes d'approvisionnement en produits de la mer sont souvent complexes et opaques, une grande partie de l'industrie de la pêche opérant à l'abri des regards, échappant aux contrôles nécessaires en vue d'assurer la durabilité, la légalité et l'éthique de ses produits. La transparence dans le secteur de la pêche fait actuellement défaut à tous les niveaux, y compris au sein des autorités gouvernementales, des chaînes d'approvisionnement et du secteur public. Une telle opacité, associée à des systèmes de gestion internationaux complexes et peu homogènes, permet à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) et à d'autres activités illégales qui lui sont associées, telles que le trafic d'êtres humains, de drogues et d'armes, les violations des droits humains, le travail forcé et la corruption, de se poursuivre au mépris de tout contrôle, et à leurs auteurs de rester impunis.

Pour répondre à ces problématiques et faire la lumière sur les activités qui sont menées en mer, il est essentiel d'adopter des politiques de transparence à l'échelle mondiale. Par exemple, la mise à disposition d'informations publiques et libres d'accès indiquant qui capture quoi, où, quand, comment et qui en est le bénéficiaire effectif, permettrait à tous les acteurs concernés, y compris les pêcheurs, les communautés côtières, les acheteurs de produits de la mer, les gouvernements, les organisations régionales et la société civile, de garantir plus efficacement que les activités de pêche sont légales et menées de manière plus durable. Sans transparence, les avancées dans les politiques publiques et les efforts menés dans leur mise en application se trouvent entravés. Il devient alors impossible de vérifier les activités de pêche, de tracer les produits de la mer tout au long des chaînes d'approvisionnement mondiales, d'amener les auteurs de la pêche INN à rendre des comptes et de garantir aux consommateurs que les produits de la mer qu'ils achètent ont été pêchés légalement.

LES AVANTAGES D'UNE TRANSPARENCE RENFORCÉE DANS LE SECTEUR DES PRODUITS DE LA MER

Lutte contre la pêche INN :

- ✕ La transparence sur les mouvements des navires de pêche permet de contrôler, détecter et prévenir les activités de pêche INN qui entraînent l'épuisement des stocks de poissons et nuisent aux écosystèmes marins.
- ✕ En renforçant la visibilité sur les activités de pêche, il devient plus facile d'identifier ceux qui facilitent la pêche INN, ceux qui s'y livrent et ceux qui en tirent profit, et de prendre des mesures à leur endroit.
- ✕ La transparence sur la propriété effective des navires permet aux autorités et aux parties intéressées d'amener les individus qui contrôlent et tirent le plus profit des activités illicites, les bénéficiaires effectifs, à rendre des comptes. Cela est d'autant plus important que ces bénéficiaires effectifs ne font généralement pas partie des membres de l'équipage des navires de pêches ou de l'entreprise qui exploite directement les navires.



Intégrité de la chaîne d'approvisionnement des produits de la mer :

- ✕ La transparence des activités de pêche est nécessaire pour garantir la légalité et la traçabilité des produits de la mer, du filet à l'assiette. Elle permet aux autorités et aux entreprises de produits de la mer de garantir que les produits ne sont pas entachés de captures illégales et/ou de violations des droits humains ou des droits des travailleurs.
- ✕ Face à la demande croissante en produits d'origine durable, les consommateurs, les détaillants et les importateurs privilégient des chaînes d'approvisionnement transparentes. Des informations essentielles telles que l'espèce, la zone de capture et la méthode de capture devraient être disponibles pour tous les produits de la mer. Dès lors, le renforcement de la confiance des consommateurs dans le marché mondial des produits de la mer peut également se traduire par une amélioration des marges bénéficiaires pour les détaillants. Une étude réalisée en 2022 par PlanetTracker démontre que l'un des dix plus grands distributeurs de produits alimentaires au monde réalise certaines de ses marges les plus faibles sur les espèces les plus surexploitées, en comparaison avec des produits de la mer plus durables.
- ✕ Le renforcement de la transparence de la chaîne d'approvisionnement ainsi que l'approvisionnement en produits de la mer plus durables pourraient contribuer à uniformiser les règles du jeu au niveau international en encourageant les industries de la pêche d'autres pays à appliquer des normes plus strictes.

Gestion durable des ressources et préservation de la biodiversité :

- ✂ La transparence garantit une meilleure compréhension des écosystèmes marins. L'accès à des données publiques et précises facilite une meilleure gestion des populations de poissons, fondée sur des données scientifiques. Les autorités, les chercheurs et les organisations peuvent utiliser ces informations pour promouvoir les meilleures pratiques en matière de gestion durable des pêches et de manipulation et remise à l'eau en toute sécurité des prises accessoires, afin de garantir des écosystèmes marins en bonne santé sur le long terme.

Prévention des violations des droits humains et des droits du travail :

- ✂ Les violations des droits humains et des droits des travailleurs, qui se traduisent par des violences physiques, des retenues sur salaire, la traite des êtres humains et le travail forcé, sont bien documentées dans l'industrie de la pêche et les chaînes d'approvisionnement associées.
- ✂ Des informations détaillées sur les travailleurs du secteur de la pêche et leurs conditions de travail, aussi bien en mer qu'à terre, sont essentielles aux autorités pour identifier les cas potentiels de violations des droits humains et d'exploitation par le travail dans le secteur de la pêche. Les autorités peuvent alors prendre des mesures pour lutter contre ces pratiques au niveau national ou empêcher leurs marchés de soutenir indirectement ces pratiques via l'importation de produits de la mer entachés d'irrégularités.

Bien-être des communautés côtières et des communautés de pêcheurs artisanaux :

- ✂ La transparence peut permettre de réduire les conflits entre les différents groupes d'utilisateurs, tels que les pêcheurs commerciaux et les pêcheurs artisanaux, et de renforcer la confiance générale en contribuant à obliger les auteurs des activités de pêche INN à rendre des comptes. La transparence peut également créer des conditions de concurrence plus équitables pour les pêcheurs artisanaux, leur permettant de rivaliser plus efficacement avec les grandes exploitations de pêche commerciales.

Participation des acteurs concernés et confiance mutuelle :

- ✂ La transparence instaure une relation de confiance entre les différentes parties intéressées, tels que les pêcheurs, les communautés côtières, les gouvernements, l'industrie et la société civile, et facilite une prise de décision mieux informée et davantage collaborative.
- ✂ En assurant l'accès aux informations, les responsables de la gestion des pêches peuvent prendre en compte un plus grand nombre de points de vue, ce qui favorise une prise de décision plus inclusive et plus efficace.
- ✂ Une plus grande transparence permet aux parties prenantes concernées de demander aux autorités nationales et régionales de rendre compte de leurs engagements et de leurs obligations légales.

LA CHARTE MONDIALE POUR LA TRANSPARENCE DES PÊCHES

La Charte mondiale pour la transparence des pêches, établie par la Coalition pour la transparence des pêches (Coalition for Fisheries Transparency, CFT) et approuvée par Environmental Justice Foundation, Oceana, The Pew Charitable Trusts et WWF, énonce dix principes clés visant à améliorer la transparence de la gouvernance des pêches à l'échelle mondiale. Ce cadre favorise la collaboration sur les stratégies nationales et régionales, comble les lacunes existantes et renforce la gouvernance globale des pêches.

Ces principes sont destinés à être adoptés par les États dans le cadre de leur législation et dans les pratiques. En facilitant l'accès aux informations relatives aux navires et aux activités de pêche, cette approche soutient les efforts de lutte contre la mauvaise gestion, la pêche illégale et les violations des droits humains en mer.

RECOMMANDATIONS

En accord avec la Charte mondiale pour la transparence des pêches, la EU IUU Fishing Coalition exhorte tous les États à :



1) Exiger des numéros d'identification uniques pour tous les navires de pêche, y compris les navires de transport frigorifique et les navires de ravitaillement.

Tous les navires de pêche doivent obtenir un numéro d'identification unique (UVI, Unique Vessel Identifier) qu'ils garderont jusqu'à leur démolition. Les numéros d'identification uniques aident à prévenir la fraude maritime et constituent un outil essentiel dans le cadre de la lutte contre la pêche INN, permettant de renforcer le suivi, le contrôle, la surveillance et l'application de la législation relative aux opérations de pêche. Cet identifiant doit également être transmis au Fichier mondial des navires de pêche, des navires de transport frigorifique et des navires ravitailleurs de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (Fichier Mondial de la FAO), aux organisations régionales de gestion des pêches (ORGP) et à d'autres organismes compétents.



2) Publier des listes complètes et mises à jour des licences de pêche, des autorisations, des subventions, des accords d'accès et des sanctions.

Le fait de rendre ces informations publiques renforce la responsabilité et permet aux parties intéressées, y compris le public, la société civile et les organismes internationaux, de mieux contrôler les activités des navires de pêche. En outre, la mise à disposition de ces informations peut décourager les contrevenants potentiels, faciliter un suivi et une mise en œuvre efficaces de la part des autorités réglementaires, contribuer à l'identification des navires se livrant à des activités de pêche INN et soutenir la collaboration internationale.



3) Collecter et publier des informations sur les bénéficiaires effectifs de tous les navires de pêche. La collecte et la

publication d'informations sur les bénéficiaires effectifs des navires de pêche permettent aux États d'identifier les personnes qui se cachent derrière les opérations de pêche et qui en tirent le plus profit. Cette transparence sur la propriété effective est donc essentielle pour que les véritables responsables des activités illicites, qui parfois se dissimulent derrière de complexes structures d'entreprises, soient sanctionnés.



4) Mettre fin à l'utilisation des « pavillons de complaisance » par les navires de pêche. Les États considérés comme des « pavillons de complaisance » attirent les opérateurs se livrant à des activités de pêche INN, car ces pays n'ont souvent pas les capacités ou la volonté de surveiller et de contrôler les navires. En outre, ces États maintiennent souvent des registres ouverts et aux critères d'enregistrement souples, et offrent également toute une série d'autres avantages pratiques tels que des taxes et des coûts administratifs moins élevés, ainsi que des exigences réduites en matière de droits du travail, ce qui attire encore davantage les opérateurs illicites. Il est donc essentiel de faire respecter l'article 91 de la CNUDM, qui prévoit qu'il doit exister un lien substantiel entre les navires et leur État du pavillon. La prévalence des pavillons de complaisance signifie qu'il est également important que tous les États disposent de mesures visant à décourager la pêche INN pratiquée par leurs ressortissants, y compris lorsque ces derniers battent pavillon de pays tiers.



5) Exiger que la position des navires soit rendue publique (ex: partager des données VMS ou autres systèmes non-publics, ou rendre l'AIS obligatoire). Le fait de rendre les informations relatives à la position des navires en temps réel accessibles au public, en particulier lorsqu'ils opèrent en dehors de leur propre zone

économique exclusive (ZEE), renforce les capacités de surveillance et permet aux parties intéressées de suivre les activités de pêche et de déceler les comportements suspects. L'utilisation obligatoire de systèmes d'identification automatique (AIS) renforce la sécurité dans les métiers de la pêche, qui sont particulièrement dangereux, et permet, combinée à la diffusion appropriée des données VMS, une approche normalisée de la surveillance et de la connaissance du domaine maritime, et facilite la recherche dans le secteur de la pêche.



6) Surveiller de près les transbordements en mer ou les interdire. Les transferts de poissons entre bateaux, souvent effectués à l'abri des regards, permettent aux navires de pêche de rester en mer pendant de longues périodes (de plusieurs mois à plusieurs années). Cela leur permet d'éviter les inspections, facilitant ainsi la pêche INN et les éventuelles violations des droits des travailleurs. L'interdiction ou la surveillance stricte de ces opérations, et notamment le contrôle des transbordements par des observateurs humains ou via une surveillance électronique, ou encore le fait d'assurer que ces opérations soient conformes aux Directives volontaires relatives au transbordement de la FAO récemment adoptées, sont autant de moyens pour les pays de réduire le risque que les navires se livrent à des pratiques illicites, telles que

la sous-déclaration des captures et l'exploitation des travailleurs.



7) Rendre obligatoire la traçabilité des produits de la mer, du navire à l'assiette. La mise en œuvre d'un système de traçabilité global permet aux États et au secteur de suivre les produits de la mer depuis les navires de pêche jusqu'aux consommateurs, en vérifiant leur légalité. Cela renforce la confiance des consommateurs, encourage les choix éthiques et soutient la pêche durable. En outre, cela permet aux autorités de faire appliquer les réglementations, d'enquêter sur les violations potentielles et de prendre des mesures correctives. De plus, en vue de garantir la collecte et l'utilisation de données fiables relatives aux captures, les États doivent également s'efforcer de mettre en œuvre l'utilisation obligatoire de la surveillance électronique à bord des navires. Il a été prouvé que la surveillance électronique, et notamment les caméras et les capteurs embarqués, permet de renforcer la traçabilité et la transparence des pêches et de promouvoir les meilleures pratiques en fournissant aux autorités de pêche des informations précises sur les captures, les prises accessoires et le respect des réglementations. Cela permet de prendre des décisions en matière de gestion des pêches qui reposent sur des données scientifiques, aux niveaux national, régional et mondial.



8) Appliquer les instruments internationaux qui fixent des normes pour les navires de pêche et le commerce des produits de la pêche et donner la priorité à la coopération internationale. De tels accords fournissent un cadre pour l'harmonisation et le renforcement des réglementations, garantissant que les États adhèrent à des normes communes en matière d'exploitation des navires, de pratiques de pêche et de commerce. La mise en œuvre de ces instruments au moyen de règlements opérationnels efficaces témoigne d'un engagement en faveur d'une gestion responsable de la pêche et encourage une approche collective de la lutte contre la pêche INN à l'échelle mondiale. Les autorités nationales disposent ainsi des outils juridiques appropriés et d'autres ressources nécessaires à l'accomplissement de leur mission et de leurs obligations légales. Ces instruments comprennent la Convention sur le travail dans la pêche de l'OIT (C188), l'Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port (PSMA) de la FAO, l'Accord du Cap de l'OMI sur la sécurité des navires de pêche, l'Accord sur les subventions à la pêche de l'OMC, ainsi que d'autres instruments tels que l'Accord de conformité de la FAO, l'Accord sur les stocks de poissons des Nations Unies, le Code de conduite pour une pêche responsable de la FAO et le Traité sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine dans les zones situées

au-delà de la juridiction nationale des Nations Unies (traité sur la « haute mer »).



9) Garantir une collecte exhaustive des données relatives aux opérations de pêche et faciliter un accès public et équitable à ces informations. Le libre accès à toutes les données recueillies sur la pêche, et notamment aux évaluations scientifiques, aux informations relatives aux subventions et aux autres décisions administratives, renforce la transparence et la confiance. Cela permet à toutes les parties prenantes intéressées et concernées, telles que les pêcheurs artisanaux, les travailleurs du secteur de la pêche, les communautés autochtones, les associations professionnelles, la société civile, les journalistes et autres, de pouvoir examiner la situation et d'accéder à l'information, et favorise ainsi des prises de décision plus éclairées. De plus, afin de favoriser la coopération internationale et d'harmoniser les mesures de transparence des pêches au niveau mondial, les États doivent veiller à ce que tous les pays partenaires transmettent en temps voulu l'intégralité des informations au Fichier mondial de la FAO. Ce Fichier mondial constitue une base de données centrale sur les navires de pêche, qui fournit des informations essentielles sur l'identité des navires,

leurs caractéristiques et leurs autorisations. La mise en ligne de données précises et en temps utile permet aux gouvernements, aux organisations de gestion de la pêche et au public d'accéder à des informations fiables afin de renforcer le contrôle des activités de pêche et l'application des réglementations en vigueur. Cela facilite les efforts internationaux de lutte contre la pêche INN et encourage une gestion responsable de la pêche afin de protéger les écosystèmes marins et les ressources halieutiques.



10) Collecter des données sur les conditions de travail à bord et les incidents en mer, et les publier sous une forme agrégée. L'établissement de rapports transparents et complets sur le bien-être et les conditions de travail des équipages permet de lutter contre les violations des droits humains et le travail forcé qui sont liés à la pêche INN. Les risques élevés dans le secteur de la pêche, qui entraînent la mort d'environ 100 000 pêcheurs chaque année, illustrent l'importance de signaler les incidents en mer afin de contribuer à l'élaboration de politiques et de stratégies de mise en œuvre efficaces en matière de sécurité de la pêche.



EU IUU FISHING COALITION

IUUwatch.eu

Pour plus d'informations, écrivez à :
info@iuuwatch.eu



OCEANA

Pew

The Nature Conservancy 

